

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 7 MARS 2024

DEL-2024-49

L'An deux mille vingt-quatre, le sept mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 29/02/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BOISIER, BOUVARD, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme TARAGON.

MM. COUTIER, GILLET.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BAUD-GRASSET, BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 28**

**Présents : 14**

**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ASSOCIANT LA MODERNISATION, LA RENOVATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE CERTAINES INSTALLATIONS CONNEXES DE LA COMMUNE D'EVIAN-LES-BAINS - VERSEMENT D'UNE PRIME AUX CANDIDATS**

**Exposé du Président,**

Dans le cadre de la compétence Eclairage Public exercée par le SYANE, la commune d'EVIAN-LES-BAINS souhaite confier au Syndicat le projet de rénovation globale du patrimoine « Eclairage Public » communal, intégrant des objectifs de performance énergétique et de services. Ce projet intègre la modernisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et de certaines installations connexes (installations festives, signalisation lumineuse tricolore et éclairage d'installations sportives extérieures).

Dans ce cadre, le SYANE a lancé le 18 décembre 2023 une consultation en procédure avec négociation, pour l'attribution d'un marché global de performance associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et de certaines installations connexes de la commune d'EVIAN-LES-BAINS.

La phase candidatures est en cours, la sélection des candidats admis à présenter une offre étant prévue en Commission d'Appel d'Offres du 7 mars 2024.

Le marché étant un marché global de performance, l'offre qui sera présentée par les candidats admis devra comprendre une étude au stade PRO (Projet), portant sur 3 chantiers de rénovation à réaliser.

Conformément aux articles R.2171-9 à R.2171-22 du Code de la commande publique, une prime doit être versée aux candidats dont l'offre aura été jugée conforme aux exigences du règlement de consultation.

A ce titre, il est proposé d'attribuer une prime de 4.000 € à chacun des candidats concernés.

Cette prime ne sera pas allouée aux candidats ayant remis une offre :

- irrégulière,
- inacceptable,
- anormalement basse,
- incomplète, c'est-à-dire qui ne comporte pas l'ensemble des documents requis. Le défaut de réponse aux éventuelles précisions demandées par le SYANE entraînera également la suppression de la prime destinée au candidat concerné.

Par ailleurs, la prime pourra être réduite de 50 %, si l'offre, bien que complète au regard des exigences du règlement de consultation, ne comporte pas les études PRO du niveau de précision requis.

La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qu'il a reçue.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le principe du versement d'une prime de 4.000 € à chacun des candidats ayant remis une offre conforme,
2. à autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à leur règlement.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD GRASSET.  
